

## Assesse : demande de permis introduite pour l'usine à tarmac - 09-05-2020

ASSESE -

Les sociétés Sotraplant et Nonet ont déposé leur demande de permis auprès de l'administration communale.



Depuis son annonce en février, le projet d'implantation d'une usine à enrobés (NDLR: ou tarmac) porté par les entreprises Sotraplant et Nonet attise les craintes d'une partie des habitants d'Assesse et de la locale d'Écolo. Si, à la fin du mois de mars, dans le contexte difficile du début du confinement, les deux sociétés avaient choisi de postposer le dépôt de leur demande de permis afin de maintenir une forme de sérénité avec les riverains, le dossier est cette fois sur la table de l'administration communale. «*Nous l'avons reçu mercredi*», confirme le bourgmestre Dany Weverbergh (cdH).

Lundi, au plus tard, le dossier de près de 500 pages sera remis entre les mains de la Région. Cette dernière disposera alors de 20 jours pour en vérifier la complétude. «*Nous avons réuni un collègue extraordinaire ce vendredi et nous avons décidé de demander aux fonctionnaires délégués l'organisation d'une étude d'incidence*», précise encore le premier élu qui souhaite que les communes avoisinantes soient également consultées.

Selon le bourgmestre, une telle étude permettrait d'apporter des réponses aux inquiétudes exprimées.

Parmi celles-ci, Dany Weverbergh évoque notamment l'implantation d'une industrie dans une zone rurale, d'éventuelles retombées négatives sur la santé ou encore l'impact visuel du projet.

Si l'option de l'étude d'incidence est retenue par la Région, cette dernière durera plusieurs mois. Dans le cas contraire, sous réserve que le dossier soit bien recevable, c'est l'enquête publique qui commencera. En bout de course, quoi qu'il arrive, c'est bien le collège qui prendra la décision finale.

Contacté, François Nonet, indique que le dossier a été déposé cette semaine, car les délais et les mesures de déconfinement prévues permettront à la population de le consulter.

Par ailleurs, l'homme rappelle que l'organisation de la visite d'une usine similaire pour les riverains qui le souhaitent est toujours prévue, bien que les modalités restent à préciser. «*Nous sommes étonnés et déçus de ne pas avoir eu plus d'inscriptions. Nous encourageons les gens à nous rejoindre pour objectiver ce dont il s'agit exactement.*»

[riverains@nonet.be](mailto:riverains@nonet.be)

Vincent DESGUIN (L'Avenir)

X

Lavenir.net veille sur vos données personnelles

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées.

**[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)**